

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°37-1
	INTITULE DU POSTE	ENSEIGNANT SPECIALISE EN IME
	PLACE DU POSTE	
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	L'IME est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels ou polyhandicapés. Il conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.
	MISSIONS	Après évaluation, proposer une pédagogie adaptée, des parcours individualisés, formalisés dans le cadre d'un projet en partenariat.
	FONCTIONS	L'enseignant, placé sous l'autorité du directeur de l'IME : <ul style="list-style-type: none"> - Participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : positionnement des élèves, définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage ; - Assure une mission d'enseignement auprès des élèves en référence au socle commun de connaissances et de compétences et de culture ; - Accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ; - Participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire - Participe aux équipes de suivi de la scolarisation
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap ; - Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat ; - Mise en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Enseignant titulaire du CAPPEI (ex CAPA SH option D)
	NOMINATION	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	REGIME HORAIRE & DE CONGES	27 heures par semaine 24 heures + 3 heures (coordination/synthèse)
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises au service des Actes Collectifs (DPE2) s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	Secrétariat de l'IEN ASH du secteur concerné Service DPE2 : 04 91 99 67.52 ou 46/ - ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr